



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 27 mars 2026**

Délibération n° **2026-073**  
Objet : **Election des  
administrateurs du CCAS**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le vingt mars deux mille vingt-six à la  
Salle Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Iseuline EYME, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 26  
Nombre de votants : 29

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Audrey CEARD, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Anne DHORNE, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Denis GRAS, Madame Nathalie LEFEBVRE, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Hélène GOY, Monsieur Bruno ROUSSEY, Madame Nadine FORTOUL, Madame Jessica BOSSEINS, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Sonia ASSIDI, Monsieur Alexandre MICHEL, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Iseuline EYME, Monsieur Johan HAQUIN, Madame Amélie CAMIER-LONGEPIERRE, Monsieur Benjamin SABY, Madame Annabelle CONSTANT, Monsieur Aloïs EYMARD

**Représentés :**

Madame Paméla BEAUVAIS donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Jean-Luc MELGAZZA donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Madame Martine ASSANDRI donne pouvoir à Monsieur Aloïs EYMARD

-----  
**Vu** le Code Général des Collectivités ;

**Vu** l'article 123.6 du code de l'action sociale ;

**Vu** le PV d'élection du conseil municipal du 15 mars 2026 et le PV d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026 ;

**Considérant** que le centre d'action sociale d'Embrun (CCAS) est un établissement public administratif communal, administré par un conseil d'administration présidé par le maire ;

Madame le Maire rappelle qu'à la suite du renouvellement intégral du conseil municipal et du déroulement du scrutin du 15 mars 2026, il y a lieu d'élire les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

**Madame le Maire entendue,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **ELIT**, au scrutin de listes, à la proportionnelle, comme membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Présidente :

- Mme Chantal EYMEOUD

Membres élus :

- Mme Zoïa DEPEILLE
- Mme Aurélie CAMIER-LONGEPIERRE
- Mme Hélène GOY
- M. Benjamin SABY
- Mme Jessica BOSSEINS
- M. Olivier LEFRANCOIS
- Mme Annabelle CONSTANT

Le 30 mars 2026

Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD

La secrétaire de séance  
Iseuline EYME



Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.